

1. Record Nr.	UNINA9910466819603321
Autore	Kaminski Dan
Titolo	La flexibilit� des sanctions [[electronic resource] ] : XXles journees juridiques Jean Dabin
Pubbl/distr/stampa	Bruxelles, : Bruylant Cork, : Primento Digital Publishing, 2012
ISBN	2-8027-3931-X
Descrizione fisica	1 online resource (1015 p.)
Collana	Bibliotheque de la faculte de droit et de criminologie de l'Universite catholique de Louvain
Disciplina	340.112
Soggetti	Electronic books.
Lingua di pubblicazione	Francese
Formato	Materiale a stampa
Livello bibliografico	Monografia
Note generali	Description based upon print version of record.
Nota di contenuto	Couverture -- Titre -- Copyright -- Collection -- Introduction -- Introduction par Dan KAMINSKI -- Une declinaison -- Une hypothese -- Un programme -- Partie I. - Problematiques transversales -- Chapitre I. - La flexibilit� comme indicateur d'un nouveau regime de regulation juridico-politique par Jacques COMMAILLE -- Section I. - La flexibilit� comme expression d'un nouveau regard de la connaissance sur le droit -- Section II. - La flexibilit� comme expression d'une mutation de la regulation politique -- Section III. - La flexibilit� comme expression d'une mutation de la regulation juridique -- Chapitre II. - Flexibilit� et Constitution par Paul MARTENS -- Le concept de flexibilit� est-il compatible avec celui de constitution ? -- Section I. - La flexibilit� « corrige� » des habilitations legislatives -- Section II. - La flexibilit� encadree des habilitations constitutionnelles -- Section III. - La competence reservee a la loi ou au decret par l'article 24 5, de la Constitution -- Section IV. - L'inflexibilit� relative de la matiere fiscale -- Section V. - La flexibilit� et les sanctions -- Section VI. - Les amendes en matiere de douanes et accises : de la rigidite a la flexibilit� -- Section VII. - La flexibilit� et la matiere penale -- Chapitre III. - L'hypothese de la flexibilit� affecte-t-elle la nature et les fonctions des sanctions ? par Michel VAN DE KERCHOVE -- Introduction -- Section I. - La flexibilit� conceptuelle ou la texture ouverte des sanctions -- Section II. - La flexibilit� normative ou la force



1. La liberation conditionnelle comme epreuve -- 2. Pluralite des epreuves -- Conclusion -- Bibliographie -- « Je plie mais ne romps point » : souplesses et rigidites dans la surveillance electronique des condammnes par Marie-sophie DEVRESSE -- Introduction -- Section I. - Flexibilite, individualisation et rationalite penale -- Section II. - De l'ambivalence a la douleur -- Breve conclusion -- Du travail de l'aveu a la flexibilite des sanctions : quelle plasticite ? par Antoine MASSON -- Quelle responsabilite a l'aune de l'hypothese de l'inconscient freudien ? -- Une pente scientiste et deterministe -- Une pratique engagee -- Travail de l'aveu -- Pervetissement de la notion de besoin de punition -- Et quant a la flexibilite des sanctions... -- La frontiere est poreuse entre la flexibilite de la sanction et son illegalite par Nicolae VLAD -- Introduction -- Section I. - Une situation de fait -- Section II. - Quelques preliminaires sur le systeme etatique roumain -- 1. L'organisation institutionnelle -- 2. Les contraventions -- Flexibilites/Inflexibilite de la sanction penale internationale : une redefinition des principes de legalite, d'egalite et de proportionnalite ? par Damien SCALIA -- Introduction -- Section III. - Les references legales applicables au contentieux etudie -- 1. Le Code de la route -- 2. Le reglement de la Commune du 6e secteur de Bucarest -- Section IV. - Lecture analytique -- Section V. - En quete des raisons d'une flexibilite forcee -- Bibliographie -- Section I. - Inflexibilite des peines - menaces et principe de legalite -- Section II. - Flexibilite complete des peines prononcees et principe de proportionnalite -- Section III. - Flexibilite dans l'execution des peines et principe d'egalite -- Conclusion -- Chapitre II - La flexibilite des sanctions en droit public.

La sanction juridictionnelle de l'illegalite en droit public par Nicolas BONBLED, Heidi BORTELS, Thomas DREIER, Vincent OST, Francois TULKENS -- Section I. - L'emergence de nouveaux mecanismes de modulation de la sanction et de ses effets -- 1. Les interventions du legislature federal -- A. Le maintien des effets de la norme legislative annulee -- B. Le maintien des effets de la norme reglementaire annulee -- C. L'astreinte -- 2. Les creations jurisprudentielles -- A. L'absence de suspension malgre la reunion des conditions legales -- B. Le maintien des effets d'une norme reglementaire annulee et l'article 159 de la Constitution -- C. Le maintien des effets d'une norme legislative suite a un constat d'inconstitutionnalite sur question prejudicielle -- Section II. - Les perspectives -- La flexibilite de la sanction en droit disciplinaire de la police par Alphonse PEETERS et Isabelle WATTIER -- Introduction -- Section I. - Le droit disciplinaire et ses sanctions -- 1. Le droit disciplinaire de la police -- 2. Les sanctions disciplinaires -- A. La notion de sanction disciplinaire -- B. La categorisation binaire -- 1. Les sanctions disciplinaires legeres -- 2. Les sanctions disciplinaires lourdes -- Section II. - La flexibilite substantielle de la sanction disciplinaire -- 1. Une transgression disciplinaire -- 2. Le Code de deontologie des services de police -- 3. Les usages et normes hors Code -- Section III. - La flexibilite relationnelle entre une transgression et une sanction disciplinaires -- Section IV. - La flexibilite processuelle -- 1. L'opportunitie et la renonciation -- 2. La double procedure disciplinaire -- 3. L'evitement de la sanction disciplinaire par la demission volontaire -- 4. La possibilite de revision de la sanction disciplinaire -- 5. L'effacement des sanctions disciplinaires.

6. La flexibilite des sanctions lourdes.

## Sommario/riassunto

La notion de sanction convoque en droit un acte unilateral approuvateur ou desaprouvateur, relevant de l'exercice d'un pouvoir institue charge de recompenser ou, plus souvent, de punir. Elle est probablement une

des plus floues du droit. C'est peut-être déjà un des premiers indices de sa flexibilité conceptuelle ou de son caractère polysémique. La flexibilité n'est pas moins floue. Elle renvoie à des qualités diversifiées : incassable, adaptable, extensible, excédentaire et docile. Elle présente aussi une proximité sémantique avec l'élasticité, le pluralisme, la liquidité, l'incertitude, voire

---